

AUBERT & DUVAL

BATIMENT ACS

ZA Gabrielat 2

09102 PAMIERES

MAITRE D'OUVRAGE

AUBERT & DUVAL

75 Boulevard de la Libération 09102 PAMIERES CEDEX

Tél : 05.61.68.44.00



BUREAU D'ETUDES MANDATAIRE



135 Avenue du Comminges – 31270 CUGNAUX

Tél : 05.62.72.41.41

BUREAU ETUDES ENVIRONNEMENT



SOLER IDE

GRUPE VERTICAL SEA

4 Rue Jules Védrières – 31031 Toulouse Cedex 4

Tél : 05 62 16 72 72

ARCHITECTE



265 Avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE

Tél : 04.91.23.24.25

BUREAU DE CONTROLE - SPS



3 Avenue de Paris 09330 MONTGAILHARD

Tél : 05.61.65.29.31

ICPE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

03					
02					
01					
00	Dec. 2022	EMISSION D'ORIGINE	IDE	IDE	EDEIS
REV	DATE	NATURE DE LA MODIFICATION	ETABLI PAR	VERIFIE PAR	APPROUVE PAR

N° AFFAIRE	EMETTEUR	SECTEUR	PHASE	REPertoire	NUMERO	REV
129615	IDE	NPNT	ICPE	D06	0001	00

AUBERT & DUVAL



PROJET ATELIER ACS – ZAC GABRIELAT

PAMIERS (09)

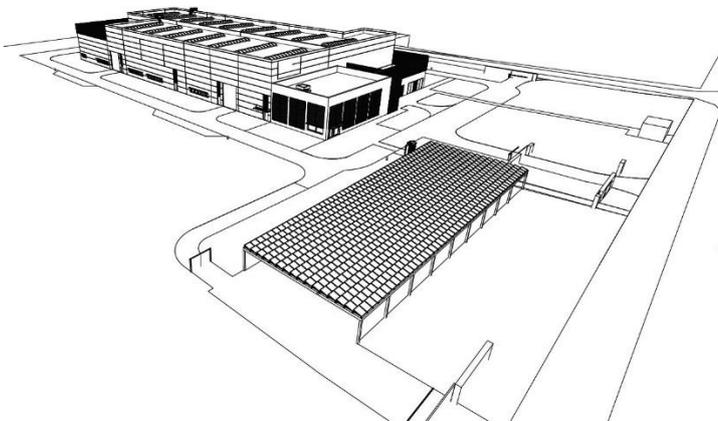
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

ENVIRONNEMENTALE

MEMOIRE REPONSE AVIS MRAE

Juin 2023

Réf : A1ADGA – 115715 SI TOU



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	3
2	PORTEE DE L’ETUDE D’IMPACT	4
2.1	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE	5
2.2	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LE MILIEU PHYSIQUE	6
2.3	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LE MILIEU NATUREL.....	7
2.4	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LES DEPLACEMENTS ET LES RESEAUX	9
2.5	IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR L’HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE PUBLIQUES	10
2.6	IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE	11
2.7	IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU PHYSIQUE	12
2.8	IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU NATUREL.....	13
2.9	IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU HUMAIN ET LES DEPLACEMENTS.....	15
2.10	IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LES RISQUES, LES NUISANCES, L’HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE PUBLIQUES	16
2.11	PRISE EN COMPTE DES MERC DE LA ZAC DANS LE PROJET A&D	17
3	CAS DE NON-REALISATION DE LA DEVIATION DE SALVAYRE	18
4	RAISONS DU CHOIX, AVENIR DU SITE DECLASSE.....	19
5	IMPACT BIODIVERSITE	20
6	QUALITE DE L’AIR.....	25
7	TRANSPORTS ET GES.....	26
8	RECOURS AUX ENR	27
9	IMPACT PAYSAGER	28
10	EFFETS DEVERSEMENT HCL REEL	29

N° Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	Version	Vérfié par
A1ADGA – 115715 SI TOU	SI TOU	Mémoire réponse avis MRAE	ACI	14/06/23	V1	DTI

1 INTRODUCTION

Le présent document expose les réponses de la société Aubert & Duval, pétitionnaire de la demande d'autorisation pour la création d'un atelier de contrôle de surface sur la ZAC Gabrielat 2 à Pamiers, à l'avis de la MRAE n°2022APO53 du 06/04/23. A ce titre il aborde les points suivants :

- Portée de l'étude d'impact
- Cas de non-réalisation de la déviation de Salvayre
- Avenir du site déclassé
- Impact biodiversité
- Qualité de l'air
- Transports et GES
- Recours aux ENR
- Impact paysager
- Effets déversement HCl réel.

2 PORTEE DE L'ETUDE D'IMPACT

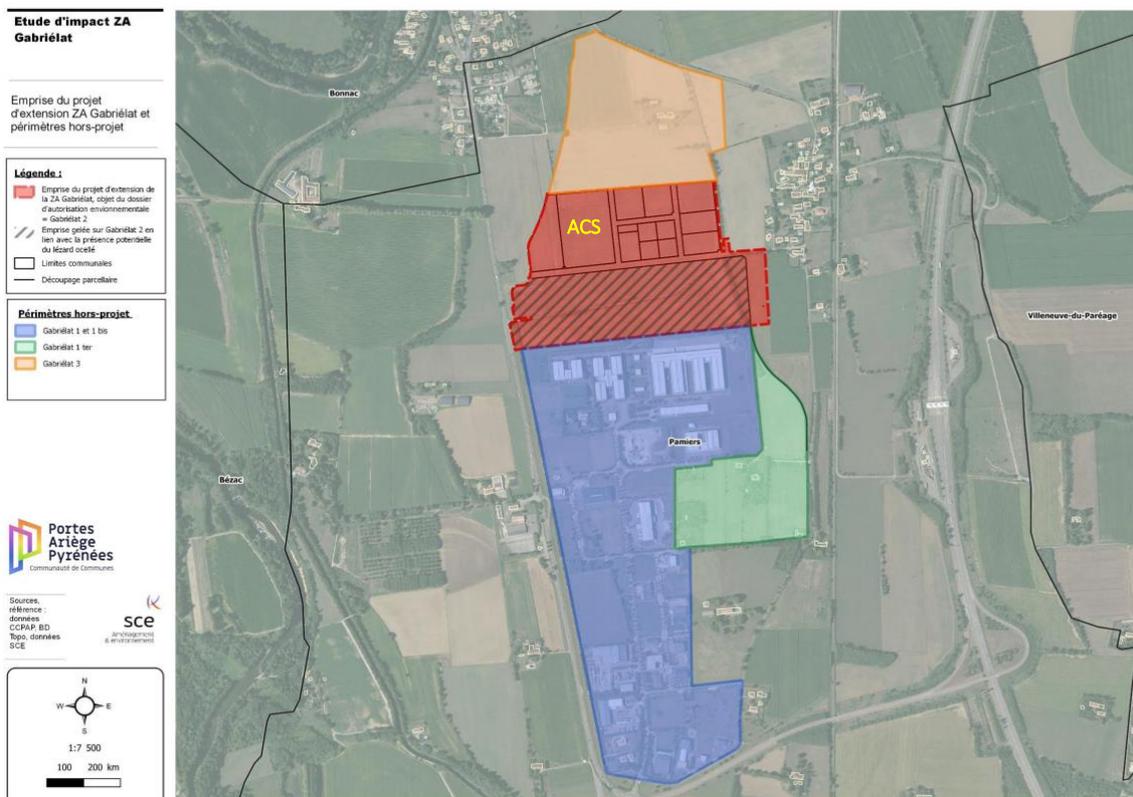
La société Aubert et Duval (A&D) porte un projet destiné à occuper un des lots de la ZAC Gabrielat2, dans un calendrier contraint par la nécessité de reconstruire au plus vite un atelier détruit par un incendie, en parallèle de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale pour la création de la ZAC. C'est ainsi qu'à la date de dépôt du dossier A&D pour examen de recevabilité, l'avis de la MRAE sur le dossier ZAC n'était pas connu.

L'état initial du dossier A&D s'est ainsi appuyé sur celui réalisé sur 4 saisons à l'échelle de l'ensemble du périmètre de la ZAC, avec des relevés plus précis au printemps 2022 sur le lot initialement alloué. Le projet a ensuite été décalé sur un lot attenant pendant l'été 2022, afin de garantir l'évitement de tout espace à enjeu potentiel pour le Lézard Ocellé tel que souhaité par la collectivité porteuse du projet de ZAC.

A&D a ainsi cherché, autant que possible dans la temporalité imposée, à intégrer tous les éléments de connaissance du périmètre ZAC pour la constitution de sa propre étude d'impact avec un souci constant de limitation de ses incidences environnementales, et en retenant in fine un espace totalement voué aux grandes cultures et éloigné des espaces à enjeu de biodiversité.

Le projet A&D s'inscrit totalement dans le cahier des charges de la ZAC dont il n'occupe qu'un lot sur 15, il ne crée aucune incidence supplémentaire ni ne justifie aucune MERC supplémentaires par rapport à celles présentées dans l'étude d'impact de la ZAC, tel que détaillé dans les tableaux donnés aux pages suivantes.

Figure 2 : Précision sur l'emprise ACTUELLE du projet et les autres périmètres (avec prise en compte de la déviation de la RD820)



Source : SCE, janvier 2023

2.1 IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Emplois et activités	Perturbation provisoire du trafic, éventuelles nuisances sonores pour les activités existantes au sein de la ZA Gabrielat I	Faible	Limitation du trafic par réutilisation des déblais sur site, très faible risque d'incidence acoustique l'entreprise la plus proche étant distante de 250 m	Incidences A&D plus faibles que celles d'un aménagement nécessitant d'exporter les déblais
Activités agricoles	Perte de 22 ha de surfaces cultivées	Fort	Aménagement de 2,8 ha, au sein du périmètre de la ZAC	Pas d'évolution
Paysage	Conservation écrans visuels formés par les arbres existants	Nul	Aucune incidence : Aucun arbre sur le lot dédié à A&D	Pas d'évolution
Patrimoine bâti	Pas d'élément de patrimoine protégé dans le périmètre de la ZAC ou à ses abords	Nul	Pas d'incidence	Pas d'évolution
Sites inscrits ou classés, patrimoine remarquable	Faible visibilité depuis le haut de la butte du Castela (4,5 km au Sud), atténuée par la végétation et par les bâtiments existants sur la ZA Gabrielat I	Faible	Le bâtiment A&D aura une hauteur de 14 m, nettement inférieure au maximum admis dans la ZA Gabrielat II (30 m initialement)	Pas d'évolution
Patrimoine archéologique	Pas de prescription d'archéologie préventive dans le périmètre de la ZAC Gabrielat II	Négligeable	Pas d'incidence	Pas d'évolution

2.2 IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LE MILIEU PHYSIQUE

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Qualité de l'air	Légère dégradation temporaire, dans un contexte rural	Faible	Identique à celle des travaux ZAC : premier riverain distant de plus de 200 m	Pas d'évolution
Topographie	Aucun terrassement d'ampleur, pas de modification de la topographie du secteur	Négligeable	Réutilisation des déblais sur site, sans modification notable de la topographie	Pas d'évolution
Sols et sous-sol	Risque de pollution en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures	Moyen	Identique à celle des travaux ZAC	Pas d'évolution
Eaux souterraines	Risque limité de transfert dans la nappe, suffisamment profonde pour ne pas nécessiter de rabattement	Moyen	Identique à celle des travaux ZAC	Pas d'évolution
Usage des eaux	Faible risque de contamination pour deux puits particuliers à 800 m en aval et pas de point de captage d'eau à proximité	Faible	Identique à celle des travaux ZAC	Pas d'évolution
Eaux superficielles	<p>Pas de milieu récepteur à proximité</p> <p><u>Quantitatif</u> : les travaux de terrassement de la ZAC peuvent accroître le ruissellement des eaux. En parallèle, des noues d'infiltration seront réalisées, pour piéger le ruissellement.</p> <p><u>Qualitatif</u> : risque de pollution chronique très limité sur le site du projet. Le risque de pollution accidentel n'est pas exclu.</p>	Nul	Identique à celle des travaux ZAC : Présence d'engins de chantier, et ruissellement des eaux contrôlé par l'installation d'une noue d'infiltration.	Pas d'évolution

2.3 IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LE MILIEU NATUREL

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Habitats naturels	Faible incidence sur un espace composé de 90% de parcelles agricoles, enjeu moyen sur les tonsures acides dont 126 ml seront impactés	Faible	Pas d'incidence supplémentaire : 100% de la surface du lot A&D est occupé par des cultures	Pas d'évolution
Zones humides	Pas de zones humides	Nul	Non concerné	Pas d'évolution
Flore	Disparition des plantes ayant essaimé depuis les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) voisines	Faible	Le lot A&D n'est pas concerné car situé à 400 m de la ZNIEFF la plus proche	Pas d'évolution
Avifaune	Disparition de 22 ha de cultures, habitat de reproduction et d'alimentation pour les passereaux, zone de chasse de rapaces	Fort	A&D aménagera 2,8 ha au sein du périmètre de la ZAC	Pas d'évolution
Chiroptères	Abattage d'un arbre favorable au gîte	Fort	Aucune incidence : L'arbre à gîte n'est pas sur le lot A&D	Pas d'évolution
Mammifères terrestres	Perte de 22 ha d'habitat pour les espèces habituées à cohabiter avec les activités agricoles	Fort	A&D aménagera 2,8 ha au sein du périmètre de la ZAC	Pas d'évolution
Reptiles et amphibiens	Présence potentielle du Lézard Ocellé dans les pierriers, haies et garennes du secteur entraînant le gel de la zone concernée	Fort	Pas de pierriers, de haies ni de garennes sur le lot actuel A&D	Pas d'évolution
Insectes	Impact limité par l'évitement des vieux arbres	Moyen	Aucune incidence : Aucun arbre sur le lot A&D	Pas d'évolution

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Natura 2000	Pas de la liaison avec la ZSC liée au cours de l'Ariège, distante de 400 m	Nul	Aucune incidence	Pas d'évolution

2.4 IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR LES DEPLACEMENTS ET LES RESEAUX

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Réseau viaire	Perturbations temporaires sur la RD820 et à la marge pour les entreprises de Gabrielat I	Fort	Le trafic lié au chantier A&D sera limité à l'approvisionnement des matériaux, les déblais seront réutilisés sur place	Incidence A&D plus faible qu'une opération nécessitant l'évacuation des déblais
Modes actifs	Perturbation limitée aux accès piétons via la route du Chasselas	Moyen	Le terrain A&D étant situé à 100 m de la route du Chasselas, les travaux n'auront pas d'incidence directe sur cet axe	Pas d'évolution
Réseaux	Création des réseaux humides et secs pour desservir chacun des 15 lots	Moyen	Participe à l'incidence des travaux ZAC	Pas d'évolution

2.5 IMPACTS EN PHASE TRAVAUX SUR L'HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE PUBLIQUES

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Nuisances sonores	Exposition de courte durée pour les habitants les plus proches	Faible	Risque d'incidence très faible car le lot A&D est situé à 200 m de l'habitation la plus proche	Pas d'évolution
Vibrations, pollution atmosphérique	Risque potentiel d'exposition dans les 50 m autour du chantier	Faible	Pas de risque car le lot A&D est situé à 200 m de l'habitation la plus proche	Pas d'évolution
Pollution des sols et des	En cas de déversement d'hydrocarbures, faible risque d'exposition de puits particuliers éloignés de 800 m de la zone	Faible	Pas de risque car le lot A&D est situé à 200 m de l'habitation la plus proche	Pas d'évolution

2.6 IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Activités agricoles	Perte de 22 ha de surfaces cultivées	Fort	Aménagement de 2,8 ha, au sein du périmètre de la ZAC	Pas d'évolution
Propriétés foncières et bâti	Maîtrise foncière à 100% par la CCPAP, pas de démolitions nécessaires	faible	Pas d'incidence	Pas d'évolution
Paysage	Constructions de hauteur susceptible d'impacter la lisibilité du grand paysage (vue sur les Pyrénées au Sud, vue sur les coteaux du Terrefort à l'Ouest) pour les habitations des hameaux de Trémège et du sud de Salvayre	Fort	Le bâtiment A&D aura une hauteur de 14 m, nettement inférieure au maximum admis dans la ZA Gabrielat II (30 m initialement)	Pas d'évolution
Sites inscrits ou classés, patrimoine remarquable	Faible visibilité depuis le haut de la butte du Castela (4,5 km au Sud), atténuée par la végétation et par les bâtiments existants sur la ZA Gabrielat I	Faible		Pas d'évolution
Patrimoine archéologique	Pas de prescription d'archéologie préventive dans le périmètre de la ZAC Gabriélat II	Négligeable	Pas d'incidence	Pas d'évolution

2.7 IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU PHYSIQUE

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Climat	Pas d'effet notable à petite échelle spatiotemporelle, pour ce qui concerne l'aménagement des infrastructures de la ZAC Gabrielat II	Négligeable	En se détournant totalement de l'énergie gaz fossile et en intégrant les énergies renouvelables dans le projet ACS, A&D a réduit par 3 ses émissions de gaz à effet de serre.	L'incidence GES reste faible à l'échelle de l'agglomération appaméenne
Sols et sous-sol	Risque de pollution en cas de déversement accidentel de produits dangereux	Moyen	Le projet ACS est très fortement sécurisé vis-à-vis de la livraison, l'utilisation et l'expédition des produits et déchets liquides, qui seront stockés sur des bacs de rétention protégés de la corrosion	Pas d'évolution
Eaux souterraines	Risque lié à l'infiltration des eaux de ruissellement sur la chaussée, risque négligeable d'apparition de turbidité dans les puits privés à l'aval	Moyen	Outre la sécurisation à la source indiquée ci-dessus, le projet ACS comporte un réseau de surveillance piézométrique qui permettra d'attester de l'absence d'impact	Pas d'évolution
Usage des eaux	Temps de transfert long, absorption, diffusion et dilution diminuent fortement le risque de contamination pour deux puits particuliers à 800 m en aval	Faible		Pas d'évolution
Eaux superficielles	Hors MERC, l'augmentation de l'imperméabilisation modifie le régime hydraulique des eaux pluviales, qui peuvent lessiver les polluants accumulés sur les voiries	Moyen	Le projet ACS s'affranchit de tout rejet dans les eaux superficielles, les eaux pluviales sont traitées, recyclées ou infiltrées au travers d'une noue végétalisée	Pas d'évolution

2.8 IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU NATUREL

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Zones humides	Pas de zones humides au sein du périmètre de la ZAC ou à proximité	Nul	Non concerné	Pas d'évolution
Flore	Risque d'installation de plantes exotiques envahissantes, en exploitation	Moyen	Le lot A&D n'a pas de spécificité particulière vis-à-vis des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)	Pas d'évolution
Avifaune	Par rapport à la phase travaux, pas d'impacts supplémentaires en phase d'exploitation	Nul	Le périmètre de 670m de haie bocagère, composé d'essences locales, créé par A&D, participera à offrir de nouveaux habitats pour l'avifaune locale	Pas d'évolution
Chiroptères		Nul	En limitant l'éclairage nocturne, le projet A&D permettra la fréquentation du site pour la chasse	Pas d'évolution
Mammifères terrestres	Très faible risque d'écrasement sur les voiries de la ZAC pour le hérisson d'Europe	Nul	Risque limité dans le projet A&D, induisant peu de trafic et essentiellement le jour	Pas d'évolution
Reptiles et amphibiens	Pour le Lézard Ocellé, risque de fragmentation des habitats et d'écrasement sur les nouvelles voiries	Fort	Le lot A&D n'induit pas de risque plus élevé sur ce plan que le reste de la ZAC, étant donné l'absence d'habitat favorable à sa présence sur le lot A&D	Pas d'évolution
Insectes	Par rapport à la phase travaux, pas d'impact supplémentaire en exploitation	Faible	Pas d'incidence : aucun arbre n'est présent sur le lot A&D	Pas d'évolution

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Natura 2000	<p>L'éloignement de la ZSC (Zone Spéciale de Conservation) liée au cours de l'Ariège (400 m) évite toute incidence pour les espèces terrestres et aquatiques.</p> <p>Pour les chauves-souris de la N2000, possibilité de renforcement du transit dans les corridors écologiques secondaires créés par les haies au sein de la ZAC.</p>	Nul	La plantation de haie, sur 670 m d'essences locales, au sein du lot A&D, participera à la création du réseau de corridors écologiques dans la ZAC	Pas d'évolution

2.9 IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LE MILIEU HUMAIN ET LES DEPLACEMENTS

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Activités économiques	Création d'emplois avec l'installation de nouvelles entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de gros et de l'industrie.	Fort	A&D est un acteur industriel, qui participera au maintien et au développement de l'emploi à Pamiers	Pas d'évolution
Equipements publics, commerces et services	Création d'une placette offrant une zone de repos, de rencontre et de restauration	Fort	L'atelier ACS étant attenant à la placette, les personnels de A&D seront les premiers utilisateurs de cet espace	Pas d'évolution
Réseau viaire	Le projet ne modifiera pas les conditions de desserte des hameaux environnants	Nul	Les trafics liés à l'activité de l'atelier ACS emprunteront les itinéraires prévus pour les PL, évitant les hameaux notamment Trémège	Pas d'évolution
Réseau ferroviaire	Le projet sera desservi par un embranchement	Fort	Le projet ACS induit une logistique de petits volumes qui n'utilise pas la modalité ferroviaire	Pas d'évolution
Transports collectifs, modes actifs	Le projet participe à la réduction d'usage de la voiture individuelle en proposant une voie verte entre Trémège et Salvayre connectée à la liaison douce le long de la RD820	Fort	Les personnels de A&D résidant dans les environs pourront utiliser ce nouveau réseau	Pas d'évolution

2.10 IMPACTS EN PHASE EXPLOITATION SUR LES RISQUES, LES NUISANCES, L'HYGIENE, LA SANTE ET LA SECURITE PUBLIQUES

Thème	Incidence brute projet ZAC	Niveau d'impact ZAC avant MERC	Incidence brute projet A&D	Evolution impact avant MERC
Nuisances sonores	Faible augmentation du bruit attendue pour les habitations les plus proches.	Négligeable	Risque d'incidence très faible car le lot A&D est situé à 200 m de l'habitation la plus proche	Pas d'évolution
Qualité de l'air	Nouvelles sources de rejets atmosphériques liés au trafic routier dans la ZAC et aux nouvelles activités	Faible	Ce point a été étudié d'une manière très approfondie, au travers d'une EQRS qui a démontré que les rejets atmosphériques de l'atelier ACS traités par les meilleures techniques disponibles respecteront les normes les plus exigeantes en la matière, et que leur incidence à l'extérieur du site respectera les seuils de précaution quel que soit le scénario d'exposition potentielle de la santé humaine	Pas d'évolution
Rejets aqueux	Pas d'impact attendu, infiltration des eaux de voirie par des noues végétalisées	Nul	L'atelier ACS a adopté le principe du « zéro rejet ». Les eaux de rinçage seront traitées et réutilisées à 100%. Comme sur le reste de la ZAC, les eaux pluviales seront infiltrées dans une noue végétalisée, avec pour le cas de ACS passage dans un bassin de décantation étanche et contrôle de qualité	Pas d'évolution

2.11 PRISE EN COMPTE DES MERC DE LA ZAC DANS LE PROJET A&D

L'engagement de A&D est naturellement d'adopter en phase chantier comme en phase d'exploitation toutes les mesures définies au niveau de la ZAC. Nous rappelons ci-dessous les principales :

- Gestion sécurisée des hydrocarbures et kit anti-pollution en cas de déversement,
- Arrosage anti-poussière en période sèche,
- En fonction de l'avancée des études sur le Léopard Ocellé, mesures de protection de l'espèce,
- Mise en place d'une haie bocagère participant au développement de la trame verte,
- Gestion des eaux pluviales par infiltration dans des noues végétalisées,
- Limitation des émissions sonores,
- Limitation de l'éclairage nocturne,
- Gestion des espèces exotiques envahissantes.

3 CAS DE NON-REALISATION DE LA DEVIATION DE SALVAYRE

Le dossier de DAE A&D a été constitué sur la base de l'aménagement prévu par la collectivité, c'est-à-dire avec un rond-point sur la D820 ; la possibilité de sa non-réalisation n'était pas connue au moment de la réalisation de l'étude d'impact du projet.

La déviation de Salvayre prévue pour se raccorder sur ce futur rond-point ne sera pas un axe utilisé par les transports lourds associés au projet ACS, puisque ceux-ci se feront en direction du Sud (soit vers l'usine A&D historique soit vers l'échangeur autoroutier).

Tant que ce rond-point ne sera pas réalisé, le trafic lié au projet A&D suivra les itinéraires indiqués par la collectivité dans sa réponse à l'avis de la MRAE sur ce thème.

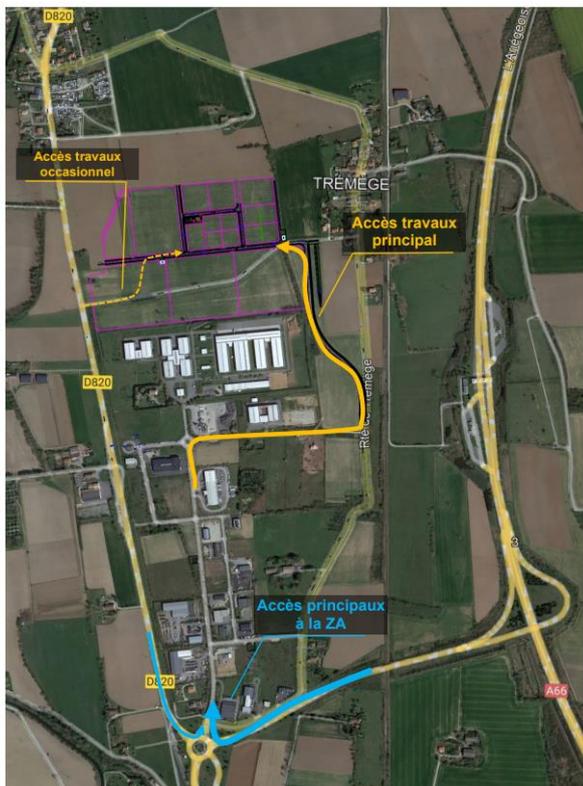


Figure 6 - Accès en période de travaux

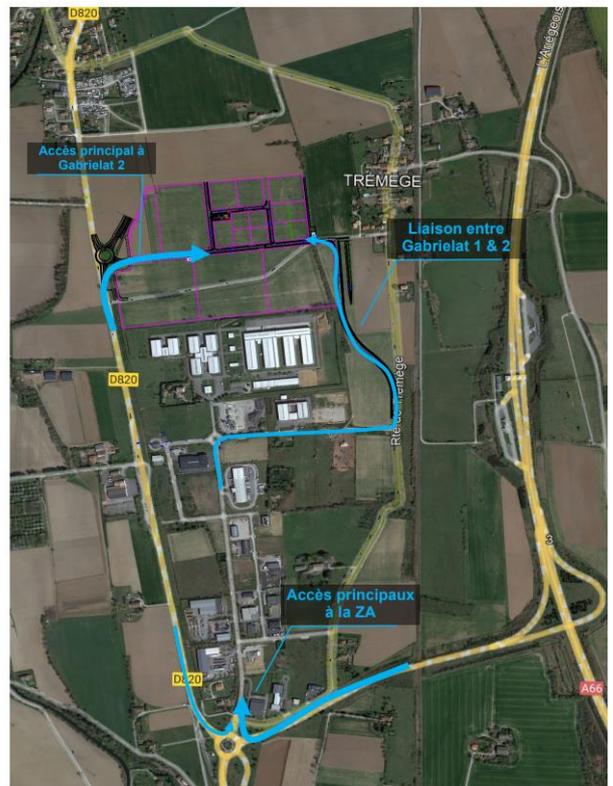


Figure 7 - Accès définitifs

Ce trafic particulièrement limité (7 PL/j) se reportera ainsi sur les voies internes de la ZAC Gabrielat 1, avec une incidence minimale compte tenu de l'étalement sur la journée des rotations liées à l'atelier ACS.

4 RAISONS DU CHOIX, AVENIR DU SITE DECLASSE

Le choix premier de A&D est de participer à la conservation des emplois industriels dans le bassin économique appaméen, alors que la fonction ACS a dû être externalisée en grande partie à l'étranger à la suite de l'incendie survenu en septembre 2021.

La contrainte de délai a été majeure dans le choix d'une relocalisation de la fonction ACS hors du site de l'usine historique A&D de Pamiers : après l'incendie, la réutilisation de l'emplacement initial de l'atelier était grevée de délais d'expertises indépendants de la maîtrise d'ouvrage, ce qui a poussé A&D à engager le projet de reconstruction sur un site tiers le plus proche possible permettant de conserver les emplois.

En outre la rénovation de l'existant n'était absolument pas envisageable en raison de l'état de dégradation des structures par l'incendie.

Enfin, Aubert & Duval souhaite privilégier dans l'avenir le développement des activités à chaud au sein de son usine historique. Ainsi, la relocalisation de l'atelier ACS, qui est une activité dite à froid, à l'extérieur du site de Pamiers s'inscrit dans cette stratégie industrielle.

L'emplacement initial sera réutilisé pour accueillir de nouvelles fonctions de production de A&D au sein du périmètre de son usine historique.

Atelier ACS après l'incendie



Etat actuel de l'emplacement



5 IMPACT BIODIVERSITE

Pour ce qui concerne l'usage de l'espace agricole, il n'est aucunement voué à l'enfrichement puisque les pratiques culturales intensives y sont toujours en cours, tel que le montrent les prises de vue réalisées en septembre dernier à l'issue de la récolte. En outre, aucune renaturation de ces terrains n'a été portée à la connaissance de A&D.



Nous confirmons bien que le bilan envisagé sur la parcelle est une amélioration pour la biodiversité, sachant que par rapport à l'espace agricole non diversifié actuel de nouveaux habitats seront mis en place conformément aux règles d'aménagement de la ZAC Gabriélat2, et sachant que A&D a prévu des densités de plantations arborées et un pourcentage d'espaces verts encore supérieur aux règles de la ZAC.

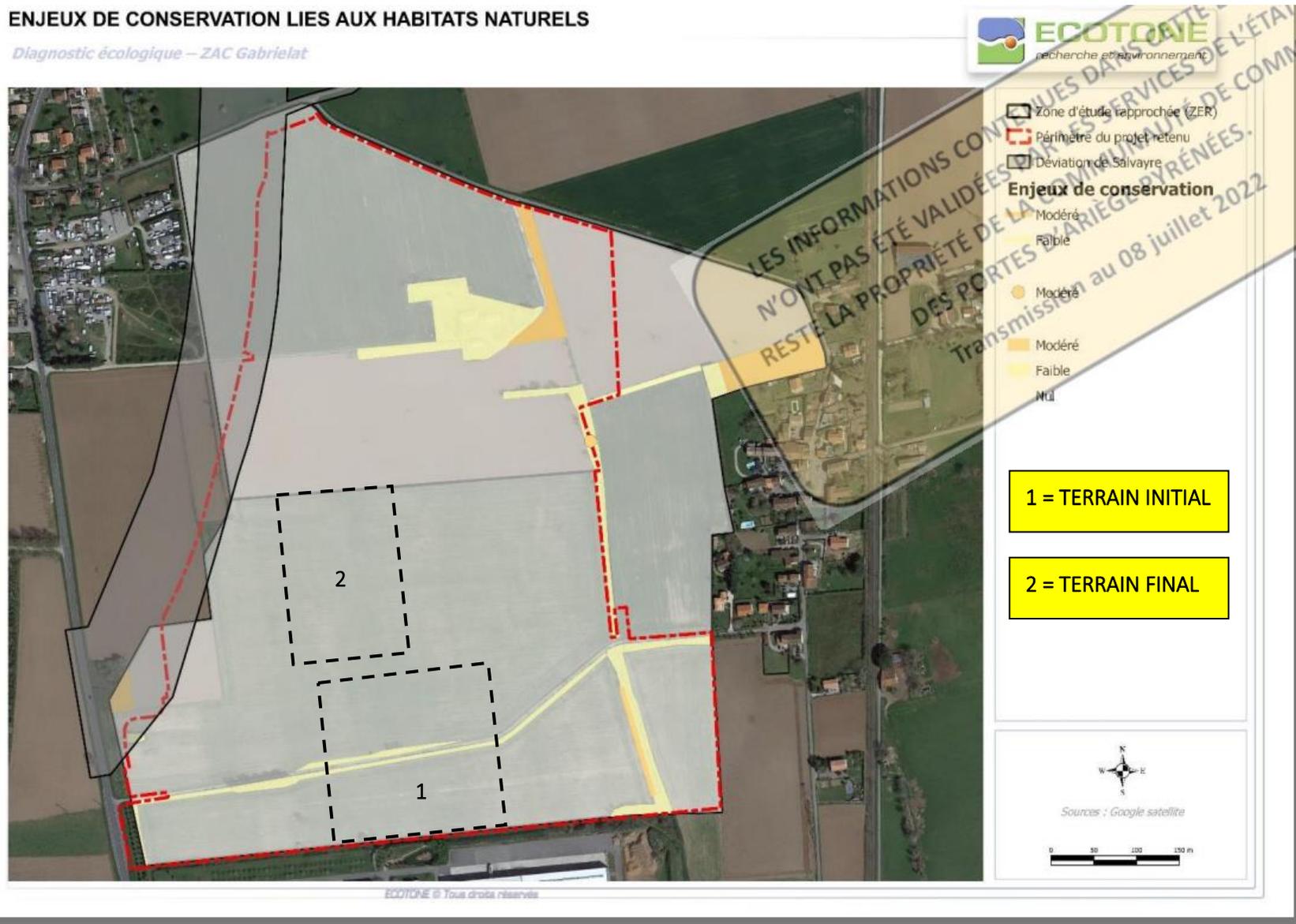
On trouvera aux pages suivantes les planches suivantes :

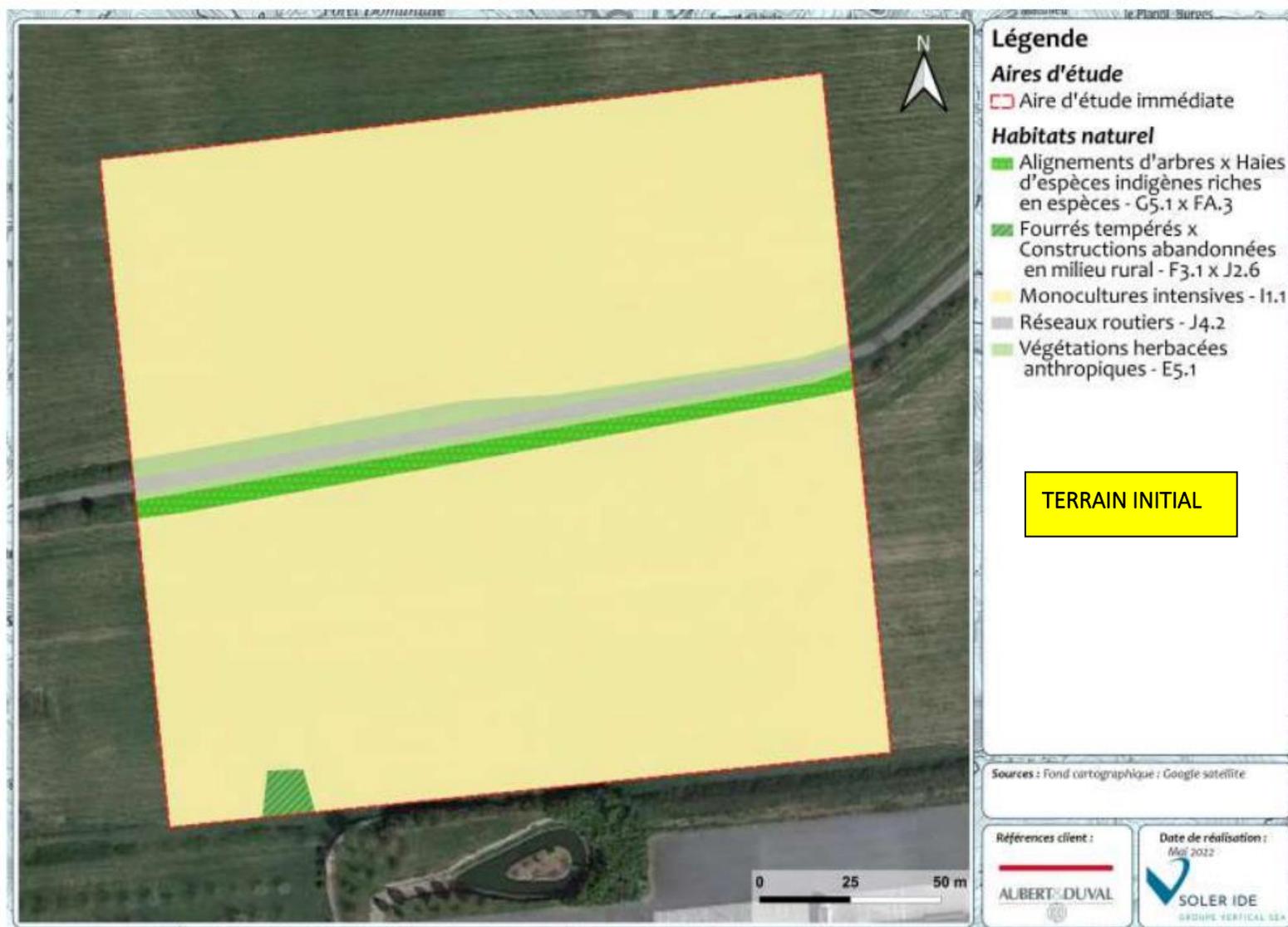
- Cartographie générale des enjeux à l'échelle de la ZAC
- Cartographie des enjeux au droit du 1^{er} terrain d'implantation proposé pour le projet ACS
- Cartographie des enjeux au droit du 2^{ème} terrain alloué au projet ACS à la suite du gel de tous les lots au Sud de la ZAC Gabriélat 2 en raison de la suspicion de présence du Lézard Ocellé.

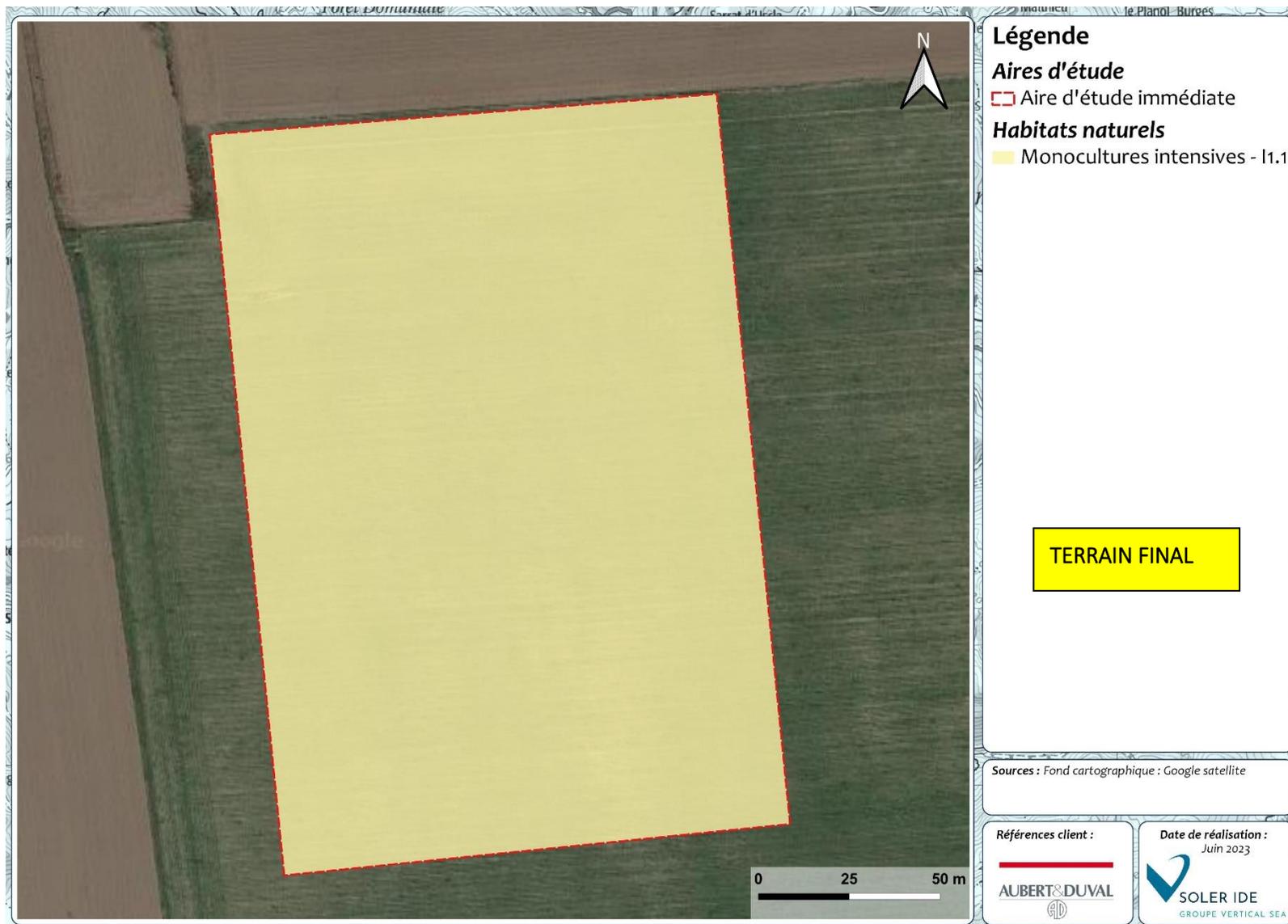
Ces cartographies, basées sur l'étude faune flore du dossier de demande d'autorisation environnemental de la ZAC, montrent clairement que le 2^{ème} terrain, terrain actuellement choisi par A&D pour la réalisation du projet ACS, est exempt de tout enjeu significatif. Il s'agit d'un terrain entièrement dédié à l'agriculture intensive, exempt d'habitats favorables à la présence de faune et d'espèces végétales.

ENJEUX DE CONSERVATION LIES AUX HABITATS NATURELS

Diagnostic écologique – ZAC Gabrielat







Pour ce qui concerne l'impact de l'imperméabilisation, elle pourrait induire un détournement des eaux pluviales de leur circuit naturel d'infiltration vers la nappe superficielle. Or, l'étude d'impact indique au §4.1.1.2. que les eaux pluviales collectées sur les toitures seront récupérées, et que leur excédent ainsi que les eaux pluviales collectés sur les voiries seront dirigés vers un bassin de rétention puis restituées à la nappe, garantissant ainsi la préservation du cycle naturel de l'eau sur la parcelle.

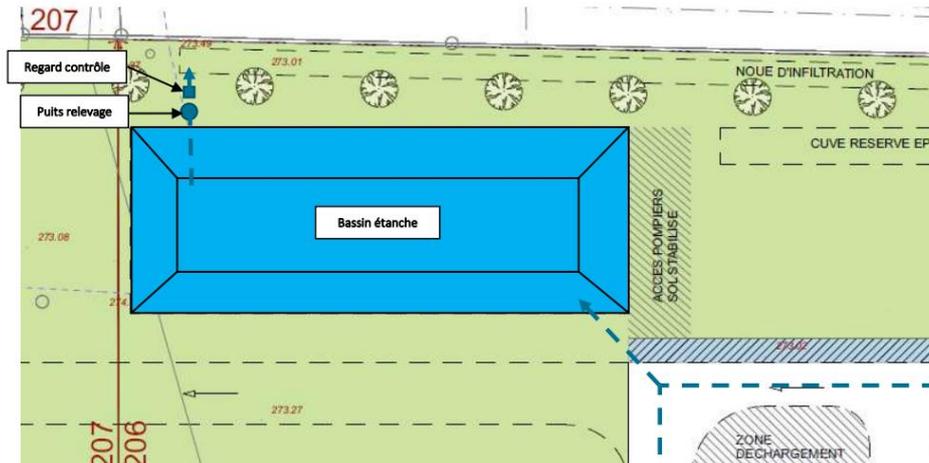


Figure 69 : Moyens de stockage, traitement et rejet des eaux pluviales

6 QUALITE DE L'AIR

L'engagement de A&D est de mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles, qui permettront de respecter les seuils réglementaires de rejet donc sans risque d'impact pour la santé tel que démontré dans l'EQRS.

La surveillance du bon fonctionnement des équipements de traitement de l'air (laveur de gaz, filtre à manches) sera assurée en continu par le contrôle process, et leur performance sera vérifiée par des laboratoires externes aussi souvent que prescrit par la réglementation ou par demande particulière de l'administration.

Type de laveur de gaz prévu



Type de filtre à manches prévu



7 TRANSPORTS ET GES

La valeur de 7 PL/j utilisée pour le calcul de l’impact routier correspond à la somme de tous les trafics lourds associés au projet, alors que la valeur de 4 PL/j utilisée pour le calcul des émissions de GES correspond aux PL assurant le transport des pièces vers l’usine A&D ; l’écart de 3 PL/j correspond à l’approvisionnement de produits neufs et à l’expédition de déchets. Les modes actifs de déplacement créés par la ZAC pourront être utilisés par les salariés A&D pour réduire l’impact des trajets quotidiens.

En termes de GES, on doit souligner que A&D a fait le choix pour le projet de nouvel atelier ACS d’abandonner complètement le recours au gaz naturel, (combustible pourtant meilleur marché et utilisé dans toutes les usines du groupe) et de se tourner exclusivement vers l’électricité ce qui a permis de réduire d’un facteur 3 les émissions de CO2 par rapport à l’hypothèse d’un recours au gaz naturel. Le bilan GES exact de l’atelier en fonctionnement pourra être aisément établi en utilisant les facteurs d’émission associés aux différentes composantes (transport, consommation d’électricité) et en déduisant l’énergie renouvelable produite par les pompes à chaleur et par les ombrières photovoltaïques.

Le tableau ci-dessous détaille les évaluations établies au stade avant-projet pour l’atelier en phase d’exploitation :

BILAN CO2 PROJET ACS					
	Projet version gaz		Projet version électrique		Unité
	électricité	gaz	électricité	gaz	
Emissions CO2 projet ACS	372	1 834	576	-	$T_{eq} CO_2$
Total émissions CO2 projet ACS	2 206		576		$T_{eq} CO_2$
Pourcentage réduction émissions CO2	74%				

8 RECOURS AUX ENR

L'étude du potentiel ENR (énergies renouvelables) n'a pas été réalisée à l'échelle de la ZAC, mais le projet A&D a bien pris en compte, autant que possible, le recours aux ENR dans son projet industriel. En l'absence de solutions collectives connues, ce sont des solutions autonomes qui sont envisagées :

- pompes à chaleur Air/Eau pour assurer la production d'eau chaude process et pour le chauffage des bâtiments, au lieu d'une chaudière électrique ;
- panneaux photovoltaïques en ombrières de parking, sachant que l'utilisation sur le toit des bâtiments de production est fortement contrainte par la réglementation de sécurité.

On soulignera également les solutions d'économies à la source telles que le recours à des compresseurs variables qui induisent une réduction de 40% sur la consommation électrique, et une isolation renforcée du bâtiment au-delà des exigences de la réglementation thermique actuellement en vigueur.

Type de pompe à chaleur prévu



Type de compresseur variable prévu



9 IMPACT PAYSAGER

En complément des simulations 3D données au §4.4.1 de l'étude d'impact, les suivantes permettent de figurer la perception visuelle depuis l'espace public après développement de la haie bocagère périmétrale :



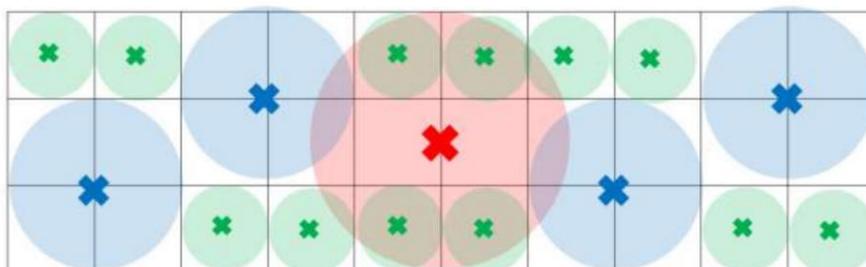
SUD-EST



SUD-OUEST

Trame de la haie bocagère, par éléments de 10 m x 3 m

X = arbre haute tige > 15 m, X = arbre < 15 m ; X = arbuste

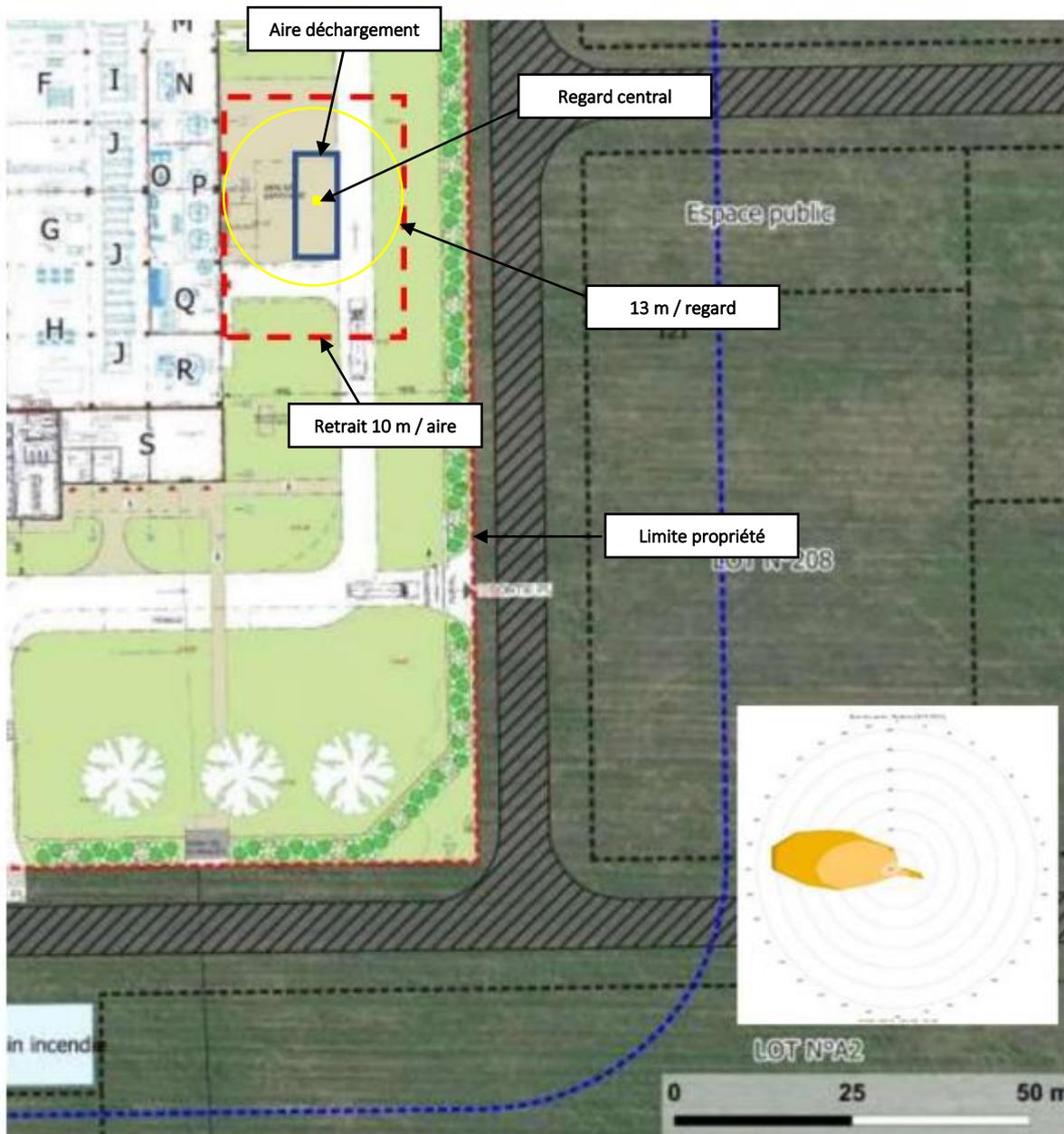


10 EFFETS DEVERSEMENT HCL REEL

L'étude de danger retient un scénario de déversement d'un GRV d'HCl sur la zone de dépotage sécurisée.

Dans les conditions d'exploitation réelles, le déversement d'un GRV d'HCl (1 000 l) s'écoulerait vers le regard central de la zone de déchargement sécurisée (regard dont la surface sera inférieure à 1 m²), puis rejoindra la cuve de rétention enterrée de 20 m³ par une canalisation de 300 mm de diamètre avec une pente minimale de 0,5% capable d'assurer l'écoulement à un débit de 80 l/s soit moins de 15 s.

En supposant une présence sur zone d'une personne pendant 10 min, la simulation ALOHA (*logiciel utilisé par les SDIS pour déterminer les distances de sécurité en cas d'épandage*) indique pour le seuil des effets irréversibles et dans les conditions les plus défavorables, une distance de 13 m qui reste bien dans les limites de propriété. La sécurité de circulation du SDIS ne serait pas affectée, puisque la voirie interne permet de faire le tour complet du bâtiment et les stationnements dédiés sont positionnés en dehors de la zone d'exposition.



Text Summary

ALOHA® 5.4.7



SITE DATA:

Location: PAMBERS, FRANCE
Building Air Exchanges Per Hour: 0.44 (unsheltered single storied)
Time: April 12, 2023 1848 hours ST (using computer's clock)

CHEMICAL DATA:

Chemical Name: HYDROCHLORIC ACID
Solution Strength: 33% (by weight)
Ambient Boiling Point: 74.4° C
Partial Pressure at Ambient Temperature: 0.033 atm
Ambient Saturation Concentration: 33,804 ppm or 3.38%
Hazardous Component: HYDROGEN CHLORIDE
CAS Number: 7647-1-0 **Molecular Weight:** 36.46 g/mol
AEGL-1 (60 min): 1.8 ppm **AEGL-2 (60 min):** 22 ppm **AEGL-3 (60 min):** 100 ppm
IDLE: 50 ppm

ATMOSPHERIC DATA: (MANUAL INPUT OF DATA)

Wind: 3 meters/second from 0° true at 10 meters
Ground Roughness: open country **Cloud Cover:** 0 tenths
Air Temperature: 15° C **Stability Class:** F
No Inversion Height **Relative Humidity:** 70%

SOURCE STRENGTH:

Evaporating Puddle
Puddle Area: 1 square meters
Average Puddle Depth: 0.5 centimeters
Ground Type: Concrete **Ground Temperature:** 15° C
Initial Puddle Temperature: Ground temperature
Release Duration: ALOHA limited the duration to 1 hour
Max Average Sustained Release Rate: 16.7 grams/min
(averaged over a minute or more)
Total Amount Hazardous Component Released: 395 grams

THREAT ZONE:

Model Run: Gaussian
Red : less than 10 meters (10.9 yards) --- (2149 ppm)
Note: Threat zone was not drawn because effects of near-field patchiness make dispersion predictions less reliable for short distances.
Orange: less than 10 meters (10.9 yards) --- (1300 ppm)
Note: Threat zone was not drawn because effects of near-field patchiness make dispersion predictions less reliable for short distances.
Yellow: 13 meters --- (240 ppm)
Note: Threat zone was not drawn because effects of near-field patchiness make dispersion predictions less reliable for short distances.



SOLER IDE Toulouse
Bureau d'études et de conseils en Environnement
4, rue Jules Védrières – BP 94204
31031 TOULOUSE Cedex 04
Tél : 05 62 16 72 72

